

Relance de la filière équine

L'ensemble de la filière équine en perte de vitesse dans toutes ses pratiques,



Relance de la filière équine

Une situation économique en recul depuis plusieurs années, des structures complexes du fait de sa diversité (courses, sports, loisirs, travail, production de viande,...) inquiète aujourd'hui ses principaux acteurs.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du Budget et Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des Sports ont réuni ce mercredi 11 janvier les acteurs de la filière équine afin d'engager une réflexion visant à définir une stratégie commune pour relancer l'économie de ce secteur pour l'aider à traverser ces temps de crise.

Au terme de la réunion qui vient de se tenir, et à la lumière des travaux du comité filière de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) qui ont été présentés, des pistes de réflexion ont été arrêtées et doivent être approfondies dans le cadre de trois groupes de travail :

- le premier sur la relance de l'économie des courses, qui se concentrera sur la relance des paris et la modernisation de l'organisation de l'institution des courses.
- le deuxième sur les perspectives financières du secteur (rentabilité et modes de financement des différentes activités).
- enfin, le troisième groupe aura pour thème la compétitivité des entreprises et la structuration de la filière équine. Ces travaux devront aboutir à la définition d'un contrat de filière, précisant les objectifs communs pour la filière mais aussi les engagements de chacun. Une nouvelle réunion se tiendra en mars pour mesurer l'avancée des travaux



réunion au ministère de l'agriculture - photo Cheick Saïdou / Min.Agri.Fr